

3 novembre 2009

09.402

Question du groupe libéral-radical**Envoi des informations aux députés**

En date du mardi 20 octobre, le service du Grand Conseil a transmis le programme de la présente session par e-mail aux députés, tout en précisant que les documents concernés suivaient par courrier B. Or, en date du jeudi 22 octobre, date de la première séance de préparation pour nombre de groupes et suite à un rapide sondage dans notre groupe, il s'est avéré que seul environ un tiers des députés avaient reçu les documents en question par la poste.

Ceci rend le travail de préparation des députés relativement difficile, d'autant plus que des rapports importants et volumineux étaient inclus dans cet envoi (notamment le rapport 09.041 "Amélioration de la situation financière de l'État"). Le peu de temps à disposition pour l'analyse du rapport et l'envoi d'éventuels amendements pose un sérieux problème de fonctionnement de nos autorités, ce d'autant plus qu'il est souhaitable que le parlement soutienne activement les réformes majeures qui seront entreprises ces prochaines années.

En conséquence, nous souhaitons connaître les intentions du Conseil d'Etat afin d'améliorer les conditions d'envoi des rapports, que cela soit en utilisant le courrier A (comme cela a été fait avec le plan de législature) ou encore en augmentant les délais de distribution des rapports. Il en va de la crédibilité de notre travail en tant que députés.

Signataires: Y. Botteron, J.-D. Burnat, H. Frick, J. Amez-Droz, E. Wildi-Ballabio, Ch. Imhof, A. Gerber, L. Schmid, P. Sandoz, T. Grosjean, B. Haeny, D. Cattin, Y. Strub, P. Zürcher, I. Weber, J.-B. Steudler, D. Humbert-Droz, T. Perrin, F. Jaquet, F. Monnier, M.-A. Nardin, Ph. Bauer, P.-A. Steiner, P. Ummel et L. Feuz.